

L'ESSENTIEL 2015



4 passage Lisa, 75011 PARIS – Tél. : 01 55 28 30 90

f – www.a-e-t.org – aide-enfance-tibetaine@orange.fr

Association loi de 1901, membre de la Voix de l'Enfant,
placée sous la bienveillance de sa Sainteté le Dalaï-Lama

Association créée en 1981 par Annie Sudrat, l'AET œuvre ainsi essentiellement dans deux domaines :

- 1- Le parrainage permettant la scolarisation des enfants et le soutien des personnes âgées sans ressources.
- 2- Le financement de projets de développement bénéficiant à la collectivité.

NEPAL

En 2015, le Népal a été durement touché par une série de tremblements de terre qui aura duré plus de deux mois avec deux pics de magnitude 7,9 et 7,4. Plus de 8000 morts et de nombreux villages ont été détruits surtout en moyenne montagne.

Les réfugiés tibétains déplorent 17 morts et d'importants dégâts matériels.

Vous avez été nombreux à réagir.

Merci de votre aide d'urgence.

INDE

Le souci constant pour l'AET est la relation Parrain-Filleul. C'est la raison première de la visite des membres du Bureau de l'AET à Dharamsala, auprès du Gouvernement du Tibet en Exil.

35 années d'une active participation de l'AET a permis d'améliorer le niveau d'instruction et la qualité de vie de nombre de réfugiés tibétains.

L'effort maintenant doit tendre vers la prise de conscience de leur 'tibétanité' par tous ces exilés répartis dans le monde, nous a dit le chef du G.T.E. : respecter les principes bouddhistes, soutenir la cause du Tibet, parler la langue tibétaine.

PARIS

L'AET s'appuie sur le travail de deux salariés à temps plein et d'une salariée à temps partiel, aidés par la présence régulière de bénévoles, membres ou non du conseil d'administration.

En régions, par leurs actions, 22 délégués régionaux s'évertuent à faire connaître la cause que nous défendons.

Projet « Tibet, mon rêve »

Ce projet va exactement dans le sens souhaité par le G.T.E. : amener les étudiants à s'exprimer sur leur pays, leur situation de réfugié, leur rôle essentiel.

36 étudiants ont participé en envoyant leur texte.

Le travail des quinze traducteurs a été long et parfois difficile. Un jury a déterminé les vingt textes retenus.

COMITE DE LA CHARTE

Le Comité de la Charte "Don en confiance" a renouvelé l'agrément de l'A.E.T. pour les trois années à venir.

C'est ainsi que l'AET :

- ne retient que 15 % sur les fonds collectés pour financer ses frais de fonctionnement,
- n'assume aucun frais pour le contrôle du bon emploi des fonds envoyés grâce aux bénévoles qui se déplacent régulièrement en Inde et au Népal à leurs propres frais.

PRINCIPALES ACTIONS EN 2015 :

Les actions de l'AET sont menées en accord avec les orientations de l'Administration Centrale Tibétaine.

Un contrat de partenariat lie celle-ci avec 3 ONG tibétaines légalement enregistrées, deux en Inde :

- le CTCR – Central Tibetan Relief Committee
- le TCV – Tibetan Children's Village

et une au Népal :

- le SLF – Snow Lion Foundation.

Dans le cadre des parrainages pour la scolarisation des enfants et le soutien aux personnes âgées

- Nombre de parrainages au 31 décembre 2015 : **3 140**

- Nombre de parrains au 31 décembre 2015 : **2 806**

- Montant des transferts : **836 444** euros

Sur les 2 806 parrains parrainant 3 140 enfants et personnes âgées, mémoire vive de la culture tibétaine, notons que

- 1695 parrains, soit plus de la moitié, parrainent depuis plus de 10 ans, 686 entre 5 et 10 ans et 225 entre 2 et 5 ans.

- Les enfants parrainés sont au nombre de 2 327, les étudiants 165 et les personnes âgées 481. Le solde représente des parrainages de collectivités.

- En termes de répartition géographique, l'Inde compte 2 952 parrainages, le Népal 184 et le Bhoutan 14.

Dans le cadre des actions autres que le parrainage

- Montant des transferts : **151 7667** euros

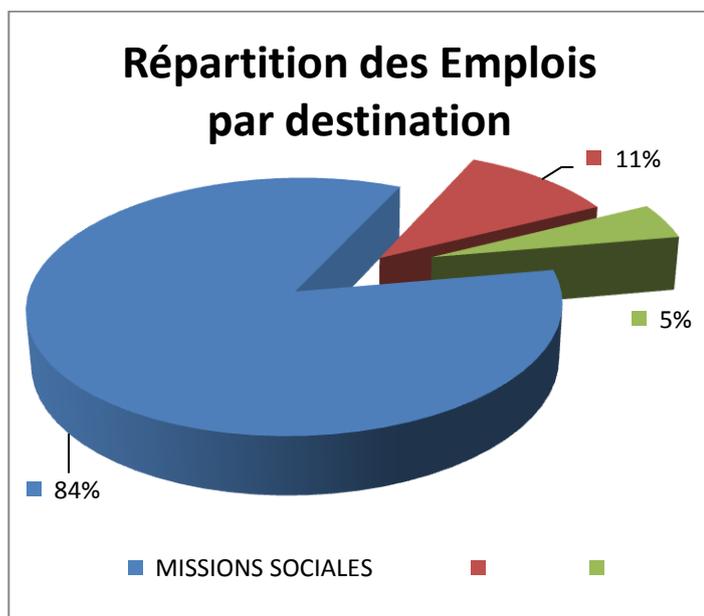
dont **48 500 €** dans le cadre de la campagne "Urgence Népal".

Le détail de tous ces projets est publié au fur et à mesure de leur réalisation sur le site internet de l'association, rubrique 'communications' et dans notre revue quadrimestrielle, Tashi Delek.

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES 2015

EMPLOIS	Montant
1- MISSIONS SOCIALES	990 211
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	126 643
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	54 663
TOTAL DES EMPLOIS	1 171 517
EXCEDENT DE RESSOURCES	46 965
TOTAL GENERAL	1 218 482
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	71 648

84 % des Emplois sont affectés aux missions sociales



Dans le cadre des missions sociales affectées au profit des réfugiés tibétains en Inde et au Népal :

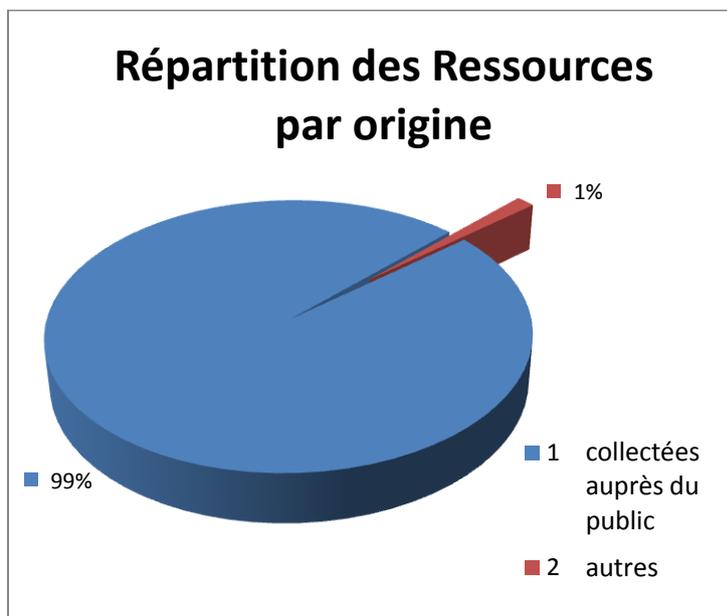
- 836 444 € ont été transférés pour des parrainages.
- 151 767 € ont été transférés pour des projets.

Ces financements sont effectués, pour l'essentiel, dans le cadre de conventions établies avec deux associations tibétaines en Inde et une au Népal.

Les frais de recherche de fonds (11 %) comprennent d'une part les frais inhérents à la recherche des dons et des parrainages dans le cadre du site internet, du journal de l'association, des manifestations et des ventes d'artisanat et d'autre part les frais de traitement des encaissements et de contact avec les parrains et les donateurs. Les frais de fonctionnement (5 %) comprennent les amortissements, les frais relatifs aux locaux et à la gestion de l'association.

RESSOURCES	Montant
1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	1 215 057
2- AUTRES PRODUITS	17 816
TOTAL DES RESSOURCES	1 232 873
VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES	- 14 391
INSUFFISANCE DE RESSOURCES	
TOTAL GENERAL	1 218 482
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	71 648

99 % des Ressources ont été collectées auprès du public



Les ressources collectées auprès du public représentent 99 % du total des ressources.

Elles comprennent :

- 1 171 585 € de parrainages et de dons
- 43 472 € pour les manifestations et les ventes d'artisanat.

BILAN 2015 simplifié

en euros

ACTIF	31/12/15	31/12/14	PASSIF	31/12/15	31/12/14
Actif immobilisé			Report à nouveau créditeur	322 502	314 349
Immobilisations corporelles	140 421	149 468	Résultat de l'exercice	46 965	8 153
Actif circulant			Fonds Propres	369 467	322 502
Stock marchandises	21 239	19 118	Fonds dédiés	404 451	390 060
Comptes de tiers		22	Dettes (fournisseurs, fiscales & sociales)	35 422	33 931
Comptes financiers	939 754	907 729	Charges à payer	292 074	329 844
TOTAL ACTIF	1 101 414	1 076 337	TOTAL PASSIF	1 101 414	1 076 337

Le montant total du bilan au 31 décembre 2015 s'élève à 1 101 414 € contre 1 076 337 € pour l'exercice 2014.

A l'actif, cette variation provient pour l'essentiel :

- ✓ d'une diminution des valeurs immobilisées, - 7 338 € sur les amortissements,
- ✓ d'une augmentation des valeurs réalisables et disponibles, + 32 025 € sur les comptes financiers.

Au passif :

- ✓ le report à nouveau positif est de 322 502 €,
- ✓ le résultat de l'exercice 2015 de 46 965 € est en attente d'affectation,
- ✓ les fonds dédiés aux projets et aux parrainages augmentent de 14 391 €,
- ✓ les dettes augmentent légèrement de 1 491 €,
- ✓ les charges à payer concernent principalement les parrainages de décembre 2015 restant à verser.